

# **Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon**

Séance publique du mardi 8 septembre 2015

Compte-rendu de la communication de notre confrère Gérard Pajonk

## **« L'aspirine, médicament miracle, et son histoire »**

### **Conférence publique :**

Le conférencier retrace d'abord l'histoire des connaissances sur les propriétés analgésiques et anti-inflammatoires de produits naturels comme l'écorce de saule blanc ou la reine des prés. Il a fallu beaucoup de temps pour parvenir à la purification de ces produits, puis à l'isolement de leur principe actif : l'acide salicylique. Il faudra encore plusieurs étapes pour parvenir au produit final, l'acide acétylsalicylique, stable et bien toléré par l'organisme humain, voire par les animaux. Il termine en retraçant les étapes qu'il a fallu franchir pour faire passer la fabrication au stade industriel.

### **Discussion académique**

Madame la président Marguerite Yon se réjouit d'apprendre que l'origine du nom de l'aspirine découle de celui d'une fleur, puis s'interroge sur l'avenir du produit et de sa diffusion. M. Pajonk répond que l'on découvre encore régulièrement de nouvelles propriétés bénéfiques de l'aspirine comme, récemment, la guérison de certains cancers, d'où l'expression de « produit miracle » qu'il utilise. Il est difficile de prévoir comment la recherche aboutira à de nouvelles applications. Mais on peut remarquer qu'après une période de bannissement, l'aspirine revient à la mode, on peut citer son utilisation à faible dose quotidienne. Il faut surtout souligner l'étendue tout à fait exceptionnelle de son spectre d'application, et ceci pour un coût très bas, c'est donc bien un produit doublement miraculeux.

Notre confrère le père Dominique Bertrand demande le nom de la société qui fabrique aujourd'hui l'aspirine en France. En fait, c'est la poudre qui est fabriquée en France, le conditionnement a été délocalisé.

Notre confrère Jean-Pol Donné intervient pour préciser que dès 1915 la France s'est libérée du brevet Bayer, pour fabriquer de l'aspirine « non mélangée à des produits allemands », situation de guerre oblige ! Le traité de Versailles, sans mentionner spécifiquement l'aspirine, a transféré à la France la propriété intellectuelle de sa découverte, lui permettant ainsi de s'affranchir du brevet Bayer. La société des Produits des Usines du Rhône, en fait Rhône-Poulenc, a continué la production après la guerre.

Notre confrère Philippe Lebreton croyait que le brevet Bayer avait fait parti des « dommages de guerre » du traité de Versailles. Gérard Pajonk pense que c'est possible dans le cadre d'un imbroglio juridique. M. Lebreton pense aussi que gaultheria n'est pas une fougère mais une éricacée.

Notre confrère Jean Normand voudrait rappeler combien l'aspirine a participé de la théorie des signatures selon laquelle l'humidité, source de rhumatismes, trouve son remède dans l'écorce du

saule, à proximité de la source du mal. Il rappelle que le transfert du brevet Bayer faisait bien parti des dédommagements dus par l'Allemagne en 1918, et enfin il imagine que si l'aspirine était proposée aujourd'hui comme un nouveau médicament, elle n'obtiendrait sans doute jamais son autorisation de mise sur le marché.

Notre confrère Claude Jean-Blain croit se souvenir que l'avantage de l'acide acétylsalicylique sur l'acide salicylique vient de sa plus grande solubilité, ce dernier pouvant cristalliser dans les reins. Gérard Pajonk confirme que c'est bien le cas. Claude Jean-Blain précise que le chat supporte mal l'aspirine.

Notre confrère Christian Dumas confirme qu'il y a bien dans le traité de Versailles un codicille qui donne à la France le plein droit de l'exploitation industrielle de l'aspirine, le fait est bien connu des chimistes de l'université de Strasbourg. Puis il revient sur le rôle de l'aspirine chez les plantes. Tout d'abord l'aspirine fait partie de la dizaine d'hormones connues chez les plantes, on a pu montrer que, en cas d'attaque virale, celles-ci synthétisent jusqu'à 50 fois plus d'acide salicylique que quand elles sont saines. On trouve encore des propriétés antipyrétiques de l'acide salicylique chez l'arome, dont la fleur présente une masse qui, au moment de la pollinisation, voit sa température augmenter de plusieurs degrés par rapport au milieu ambiant, un véritable coup de fièvre qui favorise la formation des graines. On a constaté qu'il s'accompagnait d'une production d'acide salicylique, qui a son tour fait tomber la fièvre quand le pic est atteint.

Monsieur Paul Klobzienski se souvient avec humour d'une application non thérapeutique de l'aspirine : à l'époque, à la frontière entre la Pologne et la RDA, un peu d'aspirine administré dans la poche du douanier faisait beaucoup baisser la rigueur des formalités de passage de marchandises ...

La séance est levée à 16 heures.

Compte-rendu rédigé par François Sibille